

PAR COURRIEL

Nicolet, le 8 février 2016

Objet : Demande d'accès concernant le lot 4479061 à Saint-Louis-de-Blandford

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 18 janvier dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819 293-4122, poste 254.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par :

Suzanne Tremblay
Répondante régionale
de l'accès aux documents

p. j.

Nicolet, le 26 avril 2013

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

9241-6809 Québec inc.
210, rue Campagna
Victoriaville (Québec) G6P 6A2

N/Réf. : 7610-17-01-03300-03
401 024 321

Objet : Traitement physico-chimique de sols contaminés

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation de novembre 2012, reçue le 19 novembre 2012 et complétée le 16 avril 2013, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Traitement physico-chimique de sols contaminés sur le lot 4 479 061 du cadastre du Québec, dans la municipalité de Saint-Louis-de-Blanford, faisant partie de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Document intitulé « 9241-6809 Québec inc. – Présentation d'un plan de réhabilitation/demande de certificat d'autorisation – 185, Rang 2 (route 165) St-Louis-de-Blandford, QC – 23-24 » daté de novembre 2012, préparé par _____ et signé par _____ incluant les annexes;
- Lettre datée du 1^{er} février 2013, signée par _____ concernant notamment le diagramme d'écoulement, les équipements de traitement et l'échantillonnage des effluents liquides et gazeux, incluant les annexes;

- Lettre datée du 18 mars 2013, signée par _____ concernant notamment l'installation d'une membrane séparatrice, les fiches techniques des systèmes d'épuration et l'entreposage des sols excavés, incluant les annexes;
- Courriel transmis le 5 avril 2013, par _____ concernant notamment des précisions sur le système de filtration des gaz;
- Courriel transmis le 16 avril 2013, par _____ concernant notamment le suivi des eaux souterraines, incluant un document joint.

En cas de divergence entre l'information fournie, la plus récente prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

53-54

CT/AD/aab

Céline Tremblay
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise de la Mauricie et du
Centre-du-Québec

Préparé par _____

Recommandé par _____

Francis Boucher, agr.
Dir. régional adjoint par intérim

Nicolet, le 27 mai 2003

AVIS D'INFRACTION



9026-7386 Québec inc.
185, rang 2,
Saint-Louis-de-Blanford (Québec) G0Z 1B0

N/Réf. : 7330-17-02-00395-00
400082738

Objet : Rejet d'eau usée sans dispositif de traitement adéquat, lots 99-1 et 100-1,
rang 2, canton Bulstrode

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 7 mai 2003, par un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi et au règlement :

1. Des eaux usées provenant de vos installations au 185, rang 2 à Saint-Louis-de-Blandford, sont rejetées directement dans un fossé.

Loi sur la qualité de l'environnement, Q-2

article 20

1579, boul. Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 2A5
Téléphone : (819) 293-4122
Télécopieur : (819) 293-8322
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>
Courriel: eric.bonin@menv.gouv.qc.ca

Nous vous demandons donc de prendre les mesures appropriées afin de cesser immédiatement le rejet d'eaux usées sans traitement dans l'environnement.

Vous devez nous soumettre une demande d'autorisation (formulaire de demande ci-joint) pour le projet de traitement des eaux usées du restaurant d'ici le 27 juin 2003. La demande doit être accompagnée des plans et devis et présentée par une personne membre de l'ordre des ingénieurs du Québec.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec M. Éric Bonin, au numéro de téléphone (819) 752-4530, poste 229.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis ni le fait de vous y conformer ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Le Service de l'environnement,

53-54

Serge Lévesque,
Directeur adjoint

SL/EB/ga

p.j. formulaire de demande d'autorisation pour les systèmes de traitement des eaux usées

c.c. municipalité de Saint-Louis-de-Blandford



Trois-Rivières, le 7 octobre 1993

Nolan P. Itée
185, Rang 2
Saint-Louis-de-Blandford (Québec) G0Z 1B0

À l'attention de Monsieur Nolan P. Mc Donald

N/Référence : 7330-04-01-00395-01

Objet : Installation septique

Mesdames,
Messieurs,

Pour faire suite à la demande d'autorisation reçue par le ministère de l'Environnement en date du 15 juin 1993 et après réception des derniers documents, en date du 27 septembre 1993, soumis en votre nom par M. Jocelyn Michaud, ingénieur, je vous informe que, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chap. Q-2), j'autorise l'exécution des travaux décrits aux plans et devis mentionnés ci-dessous.

Les travaux autorisés par les présentes seront effectués sur les lots 99-1 et 99-3, Rang 2 du canton de Bulstrode dans la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford et peuvent être décrits sommairement comme suit :

- Construction d'une fosse septique en béton armé d'une capacité effective de 44,25 mètres cubes, dont les dimensions intérieures sont les suivantes :

longueur 8,4 mètres
largeur 3,0 mètres
hauteur liquide 1,8 mètre
hauteur totale 2,1 mètres

- Construction d'une station de pompage munie de quatre pompes submersibles d'une capacité de 5,6 litres/seconde à 5,9 mètres de tête. Les pompes fonctionneront en alternance et évacueront à chaque départ 75 % du volume des tuyaux d'une seule cellule du champ d'épuration;

...

100, rue Laviolette
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Téléphone : (819) 371-6041
Télécopieur : (819) 371-6987

Bureau régional de Victoriaville
62, rue Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec)
G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-4530
Télécopieur : (819) 752-1032

- Construction d'un élément épurateur de type filtre à sable hors sol d'une superficie de 1 325 mètres carrés. Cet élément épurateur est divisé en quatre parties égales et chacune est composée de 11 rangées bouclées de 23,9 mètres chacune de tuyaux rigides perforés de 100 mm de diamètre espacés de 1,2 mètre de centre en centre. Le sable filtrant aura un diamètre effectif (D_{10}) compris entre 0,4 et 0,6 millimètre ainsi qu'un coefficient d'uniformité (C_u) inférieur à 4,0;
- Installation d'un piège à matières grasses d'une capacité effective de 2,329 mètres cubes pour desservir les éviers de cuisine.

Ces installations desserviront un restaurant de 200 sièges situé aux abords d'une autoroute.

Le tout tel que représenté aux plans et devis numéro 92666H préparés par M. Jocelyn Michaud, ingénieur, en date du 7 juin 1993 et révisés le 18 août 1993 et le 22 septembre 1993 et suivant les lettres de précisions et modifications du 2 septembre 1993 et du 23 septembre 1993 signées par M. Jocelyn Michaud, ingénieur.

Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date des présentes et après avoir obtenu toute autre approbation ou autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis doit être autorisée par le soussigné avant que les travaux ne soient exécutés.

De plus, vous voudrez bien avertir M. Pierre Bertrand, au numéro de téléphone (819) 371-6041, avant d'enterrer les travaux afin que le service concerné puisse en faire la vérification. En outre «le consultant doit produire un avis de conformité attestant que les travaux ont été réalisés conformément aux plans et devis et ce, dès que les travaux seront entièrement complétés.»

La présente autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute loi et de tout règlement.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le ministre de l'Environnement,

< 53-54 >

PB/PB/dst1

PHILIPPE BUSSIÈRES
Directeur régional

c.c. - M. Jocelyn Michaud, ing.
Groupe Sogested

ANALYSE PA
RECOMMANDÉ

Handwritten signature or initials in a box.



RECOMMANDE

Trois-Rivières, le 13 juillet 1989

Monsieur Nolan Mc Donald
Propriétaire
Restaurant Le Pignon Rouge
185 Rang 2
St-Louis-de-Blandford (Québec)
G0Z 1B0

Objet: Rejet dans l'environnement d'eaux usées.
Restaurant "Le Pignon Rouge"

N/Dossier: D.G. St-Louis-de-Blandford

Monsieur,

Suite à une inspection nous avons détecté, le 28 juin 1989, des eaux usées en provenance de votre restaurant dans l'environnement et nous devons vous informer que vous contrevenez à la Loi sur la qualité de l'environnement, plus précisément aux articles 20 et 32 de cette même loi.

En conséquence, nous vous demandons de nous soumettre, par l'entremise de votre ingénieur, avant le 14 août 1989, les plans et devis d'un système de disposition des eaux usées, en vue d'obtenir une autorisation du ministère de l'Environnement.

A défaut de vous conformer à cet avis, nous tenons à vous mentionner que votre dossier sera transmis au Service juridique de notre Ministère qui prendra les dispositions nécessaires pour faire appliquer la loi.

Nous demeurons à votre disposition pour information supplémentaire et à cet fin, vous pouvez communiquer avec Monsieur Pierre Bertrand, au numéro (819) 373-3741.

Nous comptons sur votre collaboration et nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

RB/l's

53-54
Richard Beauregard,
tech en assainissement de l'eau

c.c. Corporation municipale de St-Louis de Blandford
M. Pierre Bertrand, tech
M. Yvan Blouin, ing.

100, rue Laviolette,
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Tél.: (819) 373-7341



DOSSIER

Le 21 septembre 1994

Nolan P. Ltée
185, rang 2
Saint-Louis-de-Blandford (Québec)
G0Z 1B0

N/Réf. : 7330-04-01-00395-02

Objet : Installation septique

Mesdames,
Messieurs,

Pour faire suite à la demande d'autorisation reçue par le ministère de l'Environnement et de la Faune en date du 22 juillet 1994, et après réception des derniers documents, en date du 12 septembre 1994, soumis en votre nom par M. Jocelyn Michaud, ingénieur, je vous informe que, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chap. Q-2), j'autorise, conformément à l'article 32 de cette loi, l'exécution des travaux décrits aux plans et devis mentionnés ci-dessous.

Les travaux autorisés par les présentes seront effectués sur les lots 99-1 et 99-3, rang 2 du canton de Bulstrode, dans la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, faisant partie de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska, et peuvent être décrits sommairement comme suit :

- Construction d'une fosse septique en béton armé d'une capacité effective de 30,24 mètres cubes, dont les dimensions intérieures sont les suivantes :

longueur : 7,2 mètres
largeur : 2,4 mètres
hauteur liquide : 1,8 mètre
hauteur totale : 2,1 mètres

...

100, rue Lavolette
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Téléphone : (819) 371-6041
Télécopieur : (819) 371-6987

Bureau régional de Victoriaville
62, rue Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec)
G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-4530
Télécopieur : (819) 752-1032



00881E8

- Construction d'une station de pompage munie de trois pompes submersibles d'une capacité de 5,6 litres / seconde à 5,9 mètres de tête. Les pompes fonctionneront en alternance et évacueront à chaque départ 75 % du volume des tuyaux d'une seule cellule du champ d'épuration;
- construction d'un élément épurateur de type filtre à sable hors sol d'une superficie de 831 mètres carrés. Cet élément épurateur est divisé en trois parties égales et chacune est composée de 11 rangées bouclées, de 21 mètres chacune, de tuyaux rigides perforés, de 100 mm de diamètre, espacées, de 1,2 mètre de centre en centre. Le sable filtrant aura un diamètre effectif (D_{10}) compris entre 0,4 et 0,6 millimètre ainsi qu'un coefficient d'uniformité (Cu) inférieur à 4,0;
- installation d'un piège à matières grasses, d'une capacité effective de 2,0 mètres cubes, pour desservir les éviers de cuisine.

Ces installations desserviront un restaurant de 125 sièges situé aux abords d'une autoroute.

Le tout, tel que représenté aux plans numéros 92666H préparés par M. Jocelyn Michaud, ingénieur, en date du 7 juin 1993 et révisés le 20 juillet 1994 et le rapport technique n° 92666H, signé par M. Jocelyn Michaud, ingénieur, en date du 20 juillet 1994 et suivant les lettres de précisions et modifications du 2 septembre 1994 et du 12 septembre 1994, signées par M. Jocelyn Michaud, ingénieur.

Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date des présentes et après avoir obtenu toute autre approbation ou autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis doit être autorisée par le soussigné, avant que les travaux ne soient exécutés.

...

De plus, vous voudrez bien avertir M. Pierre Bertrand, au numéro de téléphone (819) 371-6041, avant d'enterrer les travaux afin que le service concerné puisse en faire la vérification. En outre «le consultant doit produire un avis de conformité attestant que les travaux ont été réalisés conformément aux plans et devis et ce, dès que les travaux seront entièrement complétés.»

La présente autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute loi et de tout règlement.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le ministre de l'Environnement
et de la Faune,

93-54

PHILIPPE BUSSIÈRES
Directeur régional - Environnement

PB/PB/ns

| |
|--|
| ANALYSÉ PAR:  |
| RECOMMANDÉ PAR: |

CENTRE-DU-QUÉBEC

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 9548

NO LIEU : 51905388

ANCIEN NO GTC :

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : 9241-6809 Québec inc. (Ancien restaurant Pignon rouge)

NOM DE LA FICHE GTC : 9241-6809 Québec inc. (ancien restaurant Pigeon rouge)

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol et eau souterraine

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

185, 2e Rang
Saint-Louis-de-Blandford (Québec)

MUNICIPALITÉ

Saint-Louis-de-Blandford

MRC

Arthabaska

CODE POSTAL

G0Z 1B0

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

100-1

99-1

RANG, CONCESSION ...

2e Rang

2e Rang

CADASTRE

Bulstrode, Canton de

Bulstrode, Canton de

CADASTRE DU QUÉBEC

4479061

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 46,21859

LONGITUDE : -72,053734

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

195, rang 2

MUNICIPALITÉ

Saint-Louis-de-Blandford

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Situations problématiques (plaintes, accidents...)

VOLUMES DES SOLS EN M³

| | PLAGE B-C | >C | >B (TOTAL) |
|---------------------|-----------|-----|------------|
| CONTAMINÉS INITIAUX | | 395 | |
| TRAITÉS / EXCAVÉS | | | |
| RÉSIDUELS (*) | | | |

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 14 000

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² : 500

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > C

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS : Sable silteux (SM)

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Hydrocarbures aromatiques volatiles*

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

Hydrocarbures aromatiques volatiles*

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT : Oui

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION : Oui

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

CENTRE-DU-QUÉBEC

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 9548

NO LIEU : 51905388

ANCIEN NO GTC :

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 2012

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

| | NON-NÉCESSAIRE | ÉTAPE INITIÉE | ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE |
|--|--------------------------|--------------------------|--|
| CARACTÉRISATION | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> 2012 |
| RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Gaudette, Gilles

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

| <u>CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU</u> | <u>QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT</u> | |
|--|--|------------------|
| | AVANT TRAITEMENT | APRÈS TRAITEMENT |

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

DATE DE CRÉATION : 2012-04-30

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2013-11-08

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2016-02-08